

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	10
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 19 juin 2025 à 18 heures 00

Date de convocation :

13 juin 2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :

13 juin 2025

Objet

Facturation des frais liés
aux activités ALAE -
Communauté de
Communes Pyrénées
Haut-Garonnaises

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, VEYRIES Nadine,
WINTERSTEIN Martine,
Ms BALLARIN Jacques, DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTE
Bernard, SALES André
Absent : VALLE Anthony

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

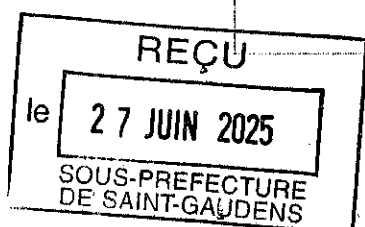
Madame le Maire informe que les frais d'électricité et de gaz liés aux activités de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École), géré par la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises sont depuis de nombreuses années à la charge de la commune. Ces coûts étant conséquents, Madame le Maire propose de refacturer ces frais à la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises à compter de septembre 2025, au prorata du métrage utilisé et du temps passé dans les locaux communaux.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité :
- accepte la proposition de Madame le Maire,
- autorise Madame le Maire à informer la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises et à établir les documents en lien avec ce dossier.

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture.

Fait à Barbazan le 20 juin 2025

Le Maire,



Michèle STRADERE